

Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

Jeux de société avec une trentaine de personnes toujours dans une ambiance conviviale.



Loto avec plus de 50 personnes, soirée animée par Kévin et David.



L'atelier théâtre a repris avec de nouveaux textes qui vous seront proposés lors du prochain téléthon

MANIFESTATIONS A VENIR

Carnaval le 7 mars avec un atelier cuisine le 4 mars pour préparer les beignets.

Une randonnée le 26 avril avec l'entreprise Optipoulet qui assurera la restauration. Cette manifestation sera soumise à une inscription payante (café et viennoiseries offertes au début du parcours)

La fête des voisins la date est à définir.

Fête de l'été avec le spectacle de danse présenté par Chloé : la date est à définir.



Edito

Carpiniennes, Carpiens,

Je ne peux commencer cet édit sans avoir une pensée pour Christian Stirchler qui nous a quittés au début de cette année. Les jeunes Carpiens et moi, n'oublieront pas les moments partagés pour la construction de la première caisse à savon « made in Charmes-la-Côte ». Christian aimait faire partager son savoir-faire, son expérience, sa minutie et sa patience.

L'hiver trop doux touche probablement à sa fin. La météo clémente que nous avons eue n'a pas nécessité d'intervention du service hivernal.

L'année 2019, malgré la baisse des dotations, a vu la réalisation et la finalisation de la plupart des projets de travaux engagés.

La station d'épuration est fonctionnelle depuis le 19 février 2020. Elle fonctionnera pour des tests durant plusieurs mois afin d'évaluer ses capacités et faire d'éventuels réglages. Les travaux sur le réseau d'assainissement dans le village sont terminés. Charmes-la-Côte est un beau village, mais l'étroitesse de ses rues ne facilite pas les travaux de voirie, je vous remercie donc de la patience que vous avez eue.

Pour l'année 2020, la première tranche des travaux de l'aménagement et de la requalification des rues du village devrait commencer début mai. La consultation d'entreprise est en cours avec une réception des propositions pour le 4 mars 2020. Avec le calendrier électoral, seul cet investissement sera proposé au budget d'investissement 2020.

Comme vous le savez, c'est la fin de ce mandat municipal et à ce titre, je tiens à remercier et féliciter toutes les personnes qui se sont investies durant ces 6 années. L'investissement des bénévoles est extrêmement important pour le bien vivre ensemble. Je porte le souhait que cette participation bénévole se diffuse au plus grand nombre et mobilise davantage de personnes.

Je vous donne rendez-vous pour le scrutin municipal du 15 mars 2020.

Jean-Luc Starosse

Dans ce numéro :

Edito	1
Bientôt 20 ans !	1
Etat Civil	2
Commission environnement	2
Réseau de transport COLI-BRI	2
Composteurs partagés	2
Panneau Pocket	2
Biodiversité au jardin	2
Travaux de voirie	3
Tarif de l'eau	3
Contrôle des cloches	3
Activités du Foyer Rural	4



Bientôt 20 ans de Feuille de Charmes !! La première a été publiée en octobre 2001. Merci aux nombreux auteurs, correcteurs qui ont œuvrés à cette publication. Merci également à vous, les lecteurs.

Etat civil

Décès de M. Christian STIRCHLER le 19 janvier. Toutes nos condoléances à la famille.

Naissances:

Louis STAHL, né le 26 décembre 2019, fils de M. Olivier STAHL et de Mme Stéphanie ROUER, domiciliés 15 rue des Bosquets.

Chloé LAUMONNIER, née le 13 janvier 2020, fille de Mme Cécile LAUMONNIER, domiciliée 4 rue du Han. Félicitations aux parents.

Commission environnement et déchets ménagers

Comme prévu, depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes Terres Toulouses a mis en place le tri de tous les emballages.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le guide du tri 2019, un sac avec consignes et des dépliants explicatifs.

Le plus simple est de déposer dans les PAV (Points d'Apport volontaire) tous les contenants qu'ils soient sachet ou boîte plastique, en polystyrène, carton ou aluminium et même les contenants de produits d'entretien ou de salle de bain. Ajoutons à cela d'autres déchets, qui ne sont pas vraiment des emballages : couvercles de bocaux, opercules, bougies chauffe-plat, capsules ou bouchons en métal.

De nouvelles techniques de tri et de nouveaux débouchés existent maintenant pour ces catégories de déchets. De fait, si votre poubelle devient trop grande pour vos déchets ultimes, vous pouvez contacter la CCTT pour obtenir un bac plus petit qui vous coûtera moins cher à chaque levée.

Toutes informations utiles sur <https://www.terrestouloises.com/>.

COLIBRI nouveau réseau de transport en commun

Depuis le 2 janvier 2020, avec la société Terres Toulouses Mobilité (groupe Prêt-à-Partir), la communauté de communes a mis en œuvre un réseau de transport étendu aux 41 communes du territoire. Les petites communes sont également desservies par le TAD transport à la demande (minibus électriques) sur appel 1h30 avant le départ. Infos pratiques, fiches horaires sur www.reseau-colibri.fr.



Composteurs partagés

Vous pourrez dès le printemps prélever dans le Bac n°3, un compost mûr se caractérisant par un aspect homogène, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette.

Ce compost à maturité peut servir d'amendement organique dans le sol et améliore la capacité de rétention d'eau et la porosité du sol tout en contrôlant l'érosion. Incorporé au sol par binage, il contribue à la croissance des plantes et aide à développer un bon système racinaire mais ne semer pas directement dans le compost.

Vous pouvez déposer sous l'envergure de vos arbres fruitiers, une couche de compost (maximum 5kg/m2) et également le répandre finement sur votre pelouse. A vos binettes !

Panneau Pocket

Charmes-la-Côte a souscrit à l'application Panneau Pocket. Il vous suffit de télécharger cette application sur votre téléphone portable pour avoir en direct les informations de votre commune.

Suivez le guide diffusé dernièrement ou rendez-vous au secrétariat de mairie où vous trouverez une aide pour l'installation sur votre téléphone portable.



La biodiversité au jardin

Qui visite mon jardin ? Des abeilles aux chauves-souris, des papillons aux hérissons, tour d'horizon et astuces pour faire de son jardin un lieu accueillant pour la petite faune sauvage. Balade ouverte à tous ! Le 4 avril 2020 de 10h00 à 12h00 L'animation sera gratuite, sur inscription et encadrée par l'association LOANA.



Travaux de voirie

On se demande souvent pourquoi nos routes sont ouvertes pour l'installation d'un réseau puis refermées et réouvertes pour l'installation de la fibre par exemple. C'est qu'il y a des réseaux secs et des réseaux humides qui sont répartis sous nos voies de circulation. C'est pour cela qu'on ne peut enfouir ou superposer les réseaux car derrière ces travaux il y a la responsabilité de chacun des opérateurs qui peut être exposée en cas de litige. Un compactage mal fait, une rupture de réseaux ou des agrégats qui ne répondent pas aux normes de construction peuvent donc engendrer de gros problèmes de responsabilité et une gêne pour les usagers.

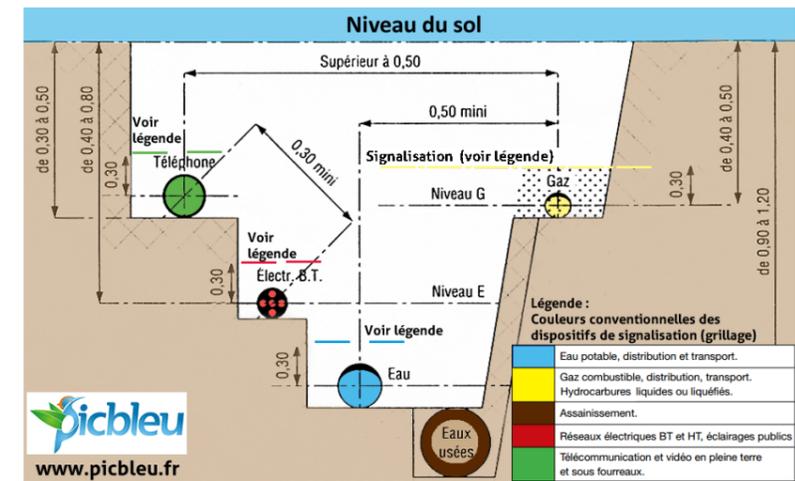
On ne mélange pas les réseaux fluide (assainissement) et les réseaux secs (câble). Les différents branchements sont installés à des profondeurs différentes et à au moins 20 cm les uns des autres (Norme NF P98.332) ce qui nécessiterait d'ouvrir la route complète pour poser les réseaux et donc plus de circulation possible dans nos rues.

Eau : Le tuyau d'adduction d'eau est le plus profond. Il doit être hors gel. Il est placé entre 80 cm et 1,20 m de profondeur. La gaine est de couleur bleue et signalée par un **filet bleu**.

Les autres réseaux sont impérativement installés 20 cm au-dessus.

Electricité Basse Tension : Elle est installée entre 50 et 85 cm sous terre. Les gaines sont de couleurs rouges et signalées par un **filet rouge**.

Téléphone : Il est installé à 60 cm de profondeur quel que soit le terrain au-dessus. La gaine est de couleur verte et signalée par un **filet vert**.



Tarif de l'eau

Le Syndicat Mixte des Eaux du Sud Toulousain (SMEST) a voté une augmentation du mètre-cube pour l'année 2020. Le mètre-cube passe de 1,58 € à 1,61 €.

Contrôle des cloches de l'église

Le saviez-vous ? On ne sonne pas les cloches d'église n'importe comment ni n'importe quand... ! Voix sonore qui accompagne les offices et les événements culturels, l'ensemble campanaire obéit à un véritable « langage » qui permet à la communauté qui l'entend de distinguer l'ordinaire du festif, les moments heureux des moments tristes. On parle d'ordonnance de sonnerie. Le « message » transmis par la sonnerie d'une cloche ou d'un ensemble de cloches s'appuie sur trois composantes :

- la sonorité de la cloche ;
- la modalité et le rythme de frappe sur celle-ci ;
- le nombre de cloches mises en œuvre simultanément ou successivement.

Un suivi régulier et une maintenance sont nécessaires pour des raisons de qualité et de sécurité. C'est pourquoi dans votre village, les cloches ont été « révisées » dernièrement et il en résulte que le tintement de nos trois cloches est usagé. De fait, une société campanaire viendra dans quelques mois remplacer un premier tintement qui est devenu dangereux puis ceux des autres cloches seront changés également. Il en coûtera à la municipalité environ 3000€.

